



**Maître d’Ouvrage**

DREAL Bourgogne—Franche Comté—Service Transport et Mobilité

**Maître d’Œuvre**

Direction Interrégionale des routes de l’EST (DIR-Est)

**Dates**

Exécution : 2017

**Description de l’ouvrage**

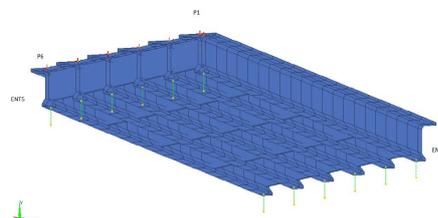
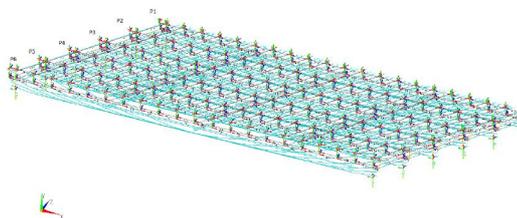
Ouvrage à tablier VIPP de 1965, portée 35 m, biais de 58,73 grades. Ouvrage renforcé en 1978 par une un précontrainte additionnelle pour le passage des convois exceptionnels.

**Coût du projet**

NC

**Montant des honoraires**

11 500.00 € (htva)



**Contexte du projet**

L'ouvrage a été renforcé dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RN80. Le tablier, jusqu'alors circulé dans les deux sens, est passé dans un sens unique de circulation (réalisation d'un second tablier pour l'autre sens).

Ce changement de destination a nécessité une adaptation des superstructures et un renforcement de l'ouvrage par des bandes de tissus carbone.

**Mission LOA**

La mission du bureau a consisté dans un premier à modéliser avec phasage l'ouvrage en tenant compte des caractéristiques de l'ouvrage d'origine (1965), de la précontrainte additionnelle ajoutée (1978), des superstructures mises à jour et les vieillissements des années à venir.

Sur base du modèle établi, a été vérifié le dimensionnement de la précontrainte de renfort et dimensionner le renforcement en tissu carbone des poutres au tranchant avec prise en compte du passage des convois exceptionnels.



**Spécificité du projet**

Dans le cadre du projet, a été mise en œuvre une méthode innovante de renforcement par tissu de carbone.

